Le lieu : Saint-André-des-Arts (Côte d'Opale)

Situé sur la Côte d'Opale, à 30mn du Touquet, 45mn d'Arras et 2h30 de Paris, le Saint-André-des-Arts est un lieu d'échange et d'exposition permanente dédié à l'art.

Au coeur du parc d'une ancienne abbaye, ce lieu convivial et agréable ouvert depuis 2 ans et dirigé par Emmanuel Dufour, accueille concerts, expositions et stages de musique.

Accès

Le Saint-André-des-Arts, situé au lieu dit Saint-André-au-Bois à Gouy Saint-André (62870) est accessible par le train depuis Paris par la liaison Paris/Hesdin, gare où nous pourrons venir vous chercher.

En voiture depuis Paris, A16, sortie 25 (Berck-Montreuil-Merlimont), direction Arras (D939) prendre la 2ème sortie Gouy St André, sur la D138 faire 2km (Saint André est un lieu dit, ne pas aller dans le village de Gouy Saint André).
coordonnées GPS : 50°22'47.40"N 1"55'25.79"

tél : 03.21.05.72.14
http://www.lesaintandredesarts.com

Contacts :

Virginie Capizzi (professeur de chant) :
tél : 06.82.69.27.85
mail : virginie.capizzi@laposte.net
site : http://www.virginiecapizzi.com/

Paul Anquez (professeur de piano et chef de choeur) :
tél :06.62.28.52.06
mail : paul.anquez@gmail.com
site : http://www.paulanquez.com/

Emmanuel Dufour (Intendance), Saint-André-des-Arts :
tél : 03.21.05.72.14
mail : emmanueldufour@lesaintandredesarts.com
site : http://www.lesaintandredesarts.com/

Site de Paul et Virginie
http://www.pauletvirginie.fr/

STAGE de CHANT et PIANO JAZZ sur la Côte d'Opale

du samedi 22 juillet 2017 à 14h
au jeudi 27 juillet 2017 à 11h
au Saint-André-des-Arts
(Côte d'Opale, Pas de Calais)

animé par Virginie Capizzi (chant)
et Paul Anquez (piano)

Sur un répertoire de standards jazz élargi aux chants du monde, au blues ou au gospel, Paul et Virginie vous proposent d'accompagner la pratique du chant et de l'improvisation par la découverte ou l'approfondissement du piano jazz, de l'harmonie et de la théorie.

Niveau chant: intermédiaire
Niveau piano : de débutant à avancé

Organisé par Virginie Capizzi et Paul Anquez
en partenariat avec
Emmanuel Dufour et Le Saint-André-des-Arts

Programme du Stage

Déroulement du stage :
Le stage débute le 22 juillet à 14h et se termine le 27 juillet après le petit-déjeuner et un bilan. Une présentation des morceaux individuels et collectifs aura lieu le mercredi 26 juillet « entre nous ».

Au programme :
- chant coll. et ind. (polyphonies, tutti, solos, tech. voc.)
- piano jazz, réaliser des grilles d'accords, apprendre à s'accompagner : initiation ou approfondissement (individuel)
- improvisation, jeux de rythmes
- harmonie et théorie adaptées aux demandes et niveaux
- séance d'écoute collective commentée possible
- piano et claviers à disposition pour s'exercer et jouer
- présentation de fin de stage en public le mercredi soir

Chaque stagiaire aura chaque jour : 1 cours ind. de piano de 30mn, 1 cours ind. de chant de 30mn, 2h de chant collectif, 1h30 d'atelier chant pour travailler les morceaux individuels, 30mn de training corporel et vocal et des activités en veillée.

Journée type :

8h30 :	*petit déjeuner au St-André-des-Arts*
9h30 à 10h :	respiration, training corporel et vocal
10h-11h :	chant collectif
11h-12h30	cours individuels en alternance : chant et tech. voc. avec Virginie (30mn) et piano avec Paul (30mn)
12h30 :	*déjeuner au St-André-des-Arts*
14h-15h30 :	cours individuels en alternance
15h30-16h30 :	séance collective (chant, circle songs, jeux de rythme, impro, théorie...)
16h30-17h :	*pause et goûter*
17h-18h30 :	atelier chant travail des morceaux individuels accompagnés par Paul au piano
18h30-20h	si besoin, en fonction du nombre de stagiaires, cours individuels en alternance
20h	*dîner au St-André-des-Ars (sf mercredi dîner libre)*
21h-22h30	écoutes commentées, entraînement chant et piano, film/docu sur le jazz, jeux ou soirée libre...
Lieu :	Le Saint-André-des-Arts, 62870 Gouy St-André
Coût :	575€ (frais pédago + repas (sauf 1 repas libre) + hébergement)
	465€ (frais pédago +repas)

Renseignez-vous ! Le stage peut peut-être être pris en charge par vos employeur ou votre CE ou dans le cadre d'une formation professionnelle.

Important : Prévoir un enregistreur, une tenue confortable pour les séances de chant et une tenue pour la présentation.

L'effectif des stagiaires est limité à 12 personnes.

Les intervenants

Virginie Capizzi, chant. Auteur-compositeur-interprète, Virginie commence son parcours par le piano classique. Formée au piano jazz par Olivier Léger et Richard Turegano, elle obtient son CFEM mention TB en juin 2011. Elle entame en 2002 une formation de jazz vocal à l'ARIAM avec Daniella Barda et Laurence Saltiel, puis à la Bill Evans Piano Academy (Paris) auprès de Sara Lazarus. En 2006, elle monte le *Virginie Capizzi 4tet* autour de ses compositions en français, dont le 1er album, « TITYRE », sort en 2011. Depuis 2004, elle se produit au sein de diverses formations dans les clubs (Sunside, Paris-Prague Jazz Club...) et dans des festivals (Jazzin' Cheverrny, Versailles Jazz Festival, Enghien Jazz Festival…) au sein de projets jazz mais aussi jeune public (*Drôles de Zanimaux*, chanson jazz pour enfants ; *Capucine{s} ;* le ciné-concert *Origami et canetons dégourdis*) et chanson (*En toute simplicité*, hommage à Boris Vian ; *Au menu ce soir*, chansons gourmandes). En 2011, naît le duo *Jazz Songs* avec le pianiste Paul Anquez. Professeur de jazz vocal depuis 2006, elle enseigne aux conservatoires de Sarcelles et du 11ème arrondissement de Paris.

Paul Anquez, piano. Pianiste formé notamment auprès d'Emil Spanyi, Manuel Rocheman et Benjamin Moussay, Paul est diplômé du CNSM de Paris où il a poursuivi sa formation avec Pierre de Bethman, Ricardo Del Fra et Glenn Ferris. Passionné par la composition et l'arrangement, il participe à de nombreux projets originaux, à l'image du Quinzetêtes Orchestra qu'il co-fonde avec trois autres jazzmen, de sa propre formation, le treizetet OSIRIS, ou du duo qu'il forme avec Isabel Sörling. En 2011, il forme avec Virginie Capizzi le duo *Jazz Songs* autour d'un répertoire de standards. Actif sur la scène jazz parisienne, Paul Anquez a joué avec Magic Malik, Didier Lockwood, Manu Katché, Eric le Lann, etc. Après avoir remporté plusieurs prix et concours nationaux (Versailles Jazz Festival, Concours Jazz à Vannes, Trophées du Sunside), il est sélectionné en 2010 au Concours National de Jazz de la Défense. Pédagogue ouvert, Paul enseigne le piano, dirige des chorales jazz et anime stages et conférences.

Hébergement et repas

Les stagiaires ayant opté pour la formule avec hébergement seront logés chez Colette et Gérard et dans un second gîte, tous deux situés au coeur du parc du Saint-André-des-Arts, par ordre d'inscription (places limitées).

Pour les personnes ayant choisi le stage sans hébergement, des solutions en chambre d'hôte existent. Emmanuel Dufour pourra vous renseigner. Il est aussi possible de camper dans le parc du Saint-André-des-Arts gratuitement.

Au Saint-André-des-Arts, Jean-Sébastien, le cuisinier, nous prépare chaque jour de bons petits plats !

Bulletin d'inscription

Stage de chant et piano jazz – 22-27 juillet 2017

L'effectif des stagiaires est limité à 12 personnes.
Un règlement de 180€ d'arrhes est exigé pour la réservation.[1]
Les chèques doivent être établis à l'ordre de : l'Association Le Saint-André-des-Arts.

Date limite d'inscription : 1er juin 2017

Inscription par envoi postal du bulletin et des arrhes à : Association Le Saint-André-des-Arts, Saint André au Bois, 62870 Gouy Saint-André

Nom : .....

Prénom : .....

Date Nais. : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Mail : .....

Téléphone:.....

Expérience chant/instrument : .....

.....

.....

.....

.....

Formule : ☐ 575€ (frais pédagogiques, repas (sauf 1 repas libre), héberg.)

☐ 465€ (frais pédago + repas, sf 1 repas libre)

☐ Je m'inscris au stage Chant et piano jazz animé par Virginie Capizzi et Paul Anquez qui se tiendra du 22 au 27 juillet 2017 au St-André-des-Arts à Gouy St-André. J'ai lu et j'accepte les conditions d'inscription. Je joins mon chèque d'arrhes de 180€ à l'ordre de l'Association Le Saint-André-des-Arts.

Signature : .....

[1] T**oute inscription est définitive. En cas d'annulation de la part du stagiaire moins de 1 mois avant le début du stage, les arrhes ne seront pas remboursées.** Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le stage en cas d'effectif trop faible ; les arrhes seront alors remboursées.